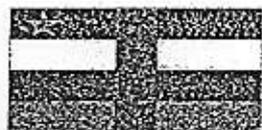


**COMMISSION INTERNATIONALE DU BASSIN
CONGO-OUBANGUI-SANGHA**

« CICOS »



Cameroon



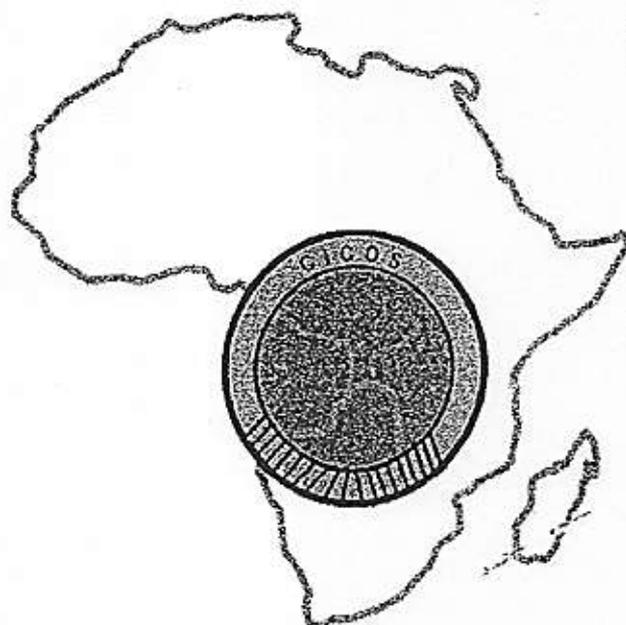
Centrafrique



Congo



RD Congo



**CINQUIEME SESSION ORDINAIRE
DU COMITE DES MINISTRES DE LA CICOS
COMMUNIQUE FINAL**

Yaoundé, le 13 décembre 2007.

A l'invitation de son Excellence Monsieur **GOUNOKO HAOUNAYE**, Ministre des Transports de la République du Cameroun, Président en exercice de la Commission Internationale du Bassin Congo Oubangui Sangha <<CICOS>>, la cinquième session ordinaire du Comité des Ministres de la Commission s'est tenue, le 13 décembre 2007 à l'hôtel Hilton, à Yaoundé.

Ont pris part à ces assises :

Pour la République du Cameroun.

Son Excellence Monsieur **Jean-Bernard SINDEU**,
Ministre de l'Energie et de l'Eau ;

Son Excellence Monsieur **MEFIRO OUMAROU**,
Secrétaire d'Etat aux Transports.

Pour la République Centrafricaine.

Son Excellence le Lieutenant Colonel **Sylvain NDOUTINGAI**,
Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique.

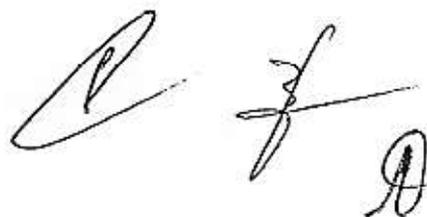
Pour la République du Congo.

Son Excellence Monsieur **Bruno Jean Richard ITOUA**,
Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique,
Président de l'AMCOW ;

Monsieur **Frédéric MANIENZE**,
Directeur de cabinet du Ministre des Transports et de l'Aviation
Civile.

Pour la République Démocratique du Congo.

Professeur **Alain BULUKU EKWAKWA**,
Conseiller en charge des Ressources en Eau au
Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature
et du Tourisme,
Plénipotentiaire.



Y ont également pris part, les Représentants des Organisations Internationales et Intergouvernementales ci-après :

- Le Centre de Collaboration sur l'Eau et l'Environnement du Programme des Nations Unies pour l'Environnement « UCC-Water/ PNUE » ;
- L'Organisation Météorologique Mondiale « OMM » ;
- L'Union Européenne ;
- La Facilité Africaine de l'Eau « FAE/BAD » ;
- La Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique, Bureau sous régional pour l'Afrique Centrale « CEA/BSR » ;
- La Coopération Technique Allemande « GTZ » ;
- L'Union Mondiale pour la Nature/ Bureau Régional pour l'Afrique « UICN-BRAC » ;
- La Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale « CEEAC » ;
- La Commission de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale « CEMAC » ;
- La Banque des Etats de l'Afrique Centrale « BEAC » ;
- La Commission des Forêts de l'Afrique Centrale « COMIFAC » ;
- Le Global Water Partnership/Afrique Centrale (GWP/Caftac) ».

Les Assises du Comité des Ministres étaient précédées par la cinquième session ordinaire du Comité de Direction qui s'est tenue à Yaoundé les 10 et 11 décembre 2007.

La cérémonie solennelle d'ouverture des assises de la cinquième session ordinaire du Comité des Ministres a été marquée tour à tour par d'importants messages des Organisations Internationales, partenaires au développement de la CICOS, par l'allocution du Secrétaire Général, suivi du discours d'ouverture de Son Excellence GOUNOKO HAOUNAYE, Ministre des Transports de la République du Cameroun, Président du Comité des Ministres de la CICOS.

Dans son allocution, Monsieur Benjamin NDALA, Secrétaire Général de la CICOS a souhaité la bienvenue en terre hospitalière du Cameroun à l'ensemble des Ministres et a remercié tous les délégués et participants d'avoir répondu à l'invitation de la Commission pour prendre part aux présentes assises.

Il a, en outre, rendu compte de l'essentiel des activités réalisées en 2007 et de l'exécution des instructions de la quatrième session ordinaire du Comité des Ministres.

Dans son importante adresse, le Président en exercice du Comité des Ministres de la CICOS a, au nom de Son Excellence Monsieur Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, de Son Gouvernement et en son nom personnel, souhaité la bienvenue à ses pairs et aux autres personnalités invitées. Il a tenu à saluer l'esprit de solidarité qui anime l'Institution, dont les mutations en cours vont conduire à en faire, un instrument incontournable de l'intégration régionale dans le domaine de la gestion intégrée des eaux transfrontalières.

Passant à l'examen des points inscrits au projet d'ordre du jour, les Ministres l'ont adopté sans amendements.

Abordant le premier point de cet ordre du jour, les Ministres ont examiné le procès verbal de la précédente session ordinaire du Comité des Ministres et l'ont adopté. Toutefois, ils ont suggéré qu'à l'avenir que le procès verbal soit synthétisé.

S'agissant du deuxième point de l'ordre du jour, le Contrôleur de gestion de la CICOS a fait l'économie du rapport portant sur le contrôle de gestion du budget 2006, lequel a suscité des recommandations à l'endroit du Secrétariat Général.

Abordant le troisième point d'ordre du jour, le Président du Comité de Direction a présenté le rapport des travaux des experts. Les Ministres l'ont adopté.

Cependant, l'affaire portant réorganisation du cadre institutionnel de la CICOS a été adoptée avec quatre directions techniques.

A ce sujet, mandat a été donné au Président du Comité des Ministres de la CICOS entrant, assisté de Monsieur le Président du Conseil Africain des Ministres de l'Eau « AMCOW », d'entamer une démarche politique en direction des Etats membres pour une répartition consensuelle des directions techniques du Secrétariat Général de la CICOS.

A l'issue de cette démarche, le Secrétaire Général suscitera, en direction des Etats, les candidatures aux différents postes de directions techniques et convoquera une session extraordinaire du Comité de Direction conformément aux dispositions de l'article 27 de l'Accord Instituant un Régime Fluvial Uniforme et créant la CICOS, en vue de la sélection des candidats.

Sur la question de la rotativité du poste de Secrétaire Général de la CICOS, eu égard à la caractéristique de la CICOS en tant qu'Organisme spécialisé de la CEMAC, et conformément à l'acte additionnel n° 08/CEMAC-006-CCE-2 du 14 décembre 2000 de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC, les Ministres ont retenu l'application du principe en cours dans les Institutions de la Communauté.

Les Ministres ont également débattu de la situation financière de l'Institution dont le niveau de recouvrement des contributions des Etats Membres est préoccupant. Tout en exhortant, les Etats à apurer les arriérés de contribution, ils ont adopté le budget de l'exercice 2008 arrêtés en recettes et en dépenses à la somme de : sept cent soixante millions de Francs CFA (760.000.000 F CFA), soit un million cent cinquante huit mille six cent treize Euros (1.158.613 €).

Au terme de leurs travaux, les Ministres se sont réjouis de la qualité du travail réalisé par la Présidence Camerounaise, notamment la conduite du processus de mutation institutionnelle de la CICOS en véritable Autorité de Bassin. Ils ont par conséquent adressé une motion de félicitations au Ministre Camerounais des Transports dont le mandat a pris fin.

Les Ministres ont par ailleurs adressé leurs sincères remerciements aux partenaires au développement, à savoir la Facilité Africaine de l'Eau « FAE », la Coopération Technique Allemande « GTZ », l'Union Européenne, l'Organisation Météorologique Mondiale « OMM » et l'UCC – Water.

Ils ont également félicité le Secrétariat Général de la CICOS pour la qualité du travail accompli.

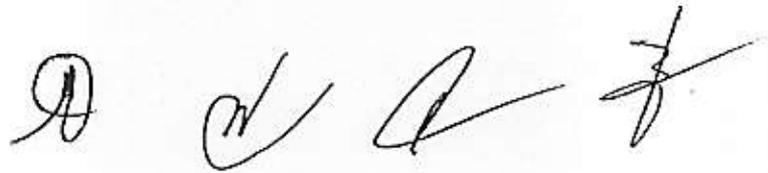
Avant de se séparer, les Ministres ont tenu à exprimer à Son Excellence, Monsieur Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, à Son Gouvernement et au Peuple Camerounais tout entier, leurs vifs remerciements pour l'accueil hautement fraternel et chaleureux, ainsi que pour les délicates attentions dont ils ont bénéficié tout au long de leur séjour en terre Camerounaise.



La Présidence de la Commission sera assurée par la République Centrafricaine pour l'exercice 2008, pour une durée d'un an conformément aux dispositions de l'article 18 alinéa 1 de l'Additif à l'Accord Instituant un Régime Fluvial Uniforme et Créant la CICOS.

La prochaine session ordinaire du Comité des Ministres aura lieu à Bangui en République Centrafricaine.

Les travaux de la cinquième session ordinaire du Comité des Ministres se sont déroulés dans un climat de sérénité, de compréhension réciproque et d'entente cordiale.



Fait à Yaoundé, le 13 DEC 2007

Pour la République du Cameroun

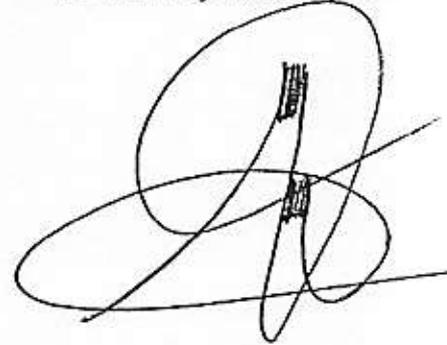
Le Ministre des Transports,
Président en exercice de la CICOS



Monsieur GOUNOKO HAOUNAYE

Pour la République Centrafricaine

Le Ministre des Mines, de l'Energie
et de l'Hydraulique



Lt Col Sylvain NDOUTINGAI

Pour la République du Congo

Le Ministre de l'Energie et de
l'Hydraulique,
Président de l'AMCOW



**Monsieur Bruno Jean Richard
ITOUA**

*Pour la République Démocratique
du Congo*

Le Conseiller en charge des
Ressources en Eau au
Ministère de l'Environnement,
Conservation de la Nature
et du Tourisme,
Plénipotentiaire



**Professeur Alain BULUKU
EKWAKWA**

République Démocratique du Congo
Ministère de l'Environnement,
Conservation de la Nature
et Tourisme

Kinshasa, le 07 DEC 2007



Le Ministre

N° 4775 /CAB/MIN/ECN-T/12/JEB/07

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre
(Avec l'expression de mes sentiments respectueux)
- Monsieur le Secrétaire Général à
l'Environnement, Conservation de la Nature
(Tous) à Kinshasa / Gombe

A Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
Internationale
à Kinshasa / Gombe

Objet : Demande établissement de lettre
de Plein Pouvoir.

Monsieur le Ministre et Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que du 10 au 13 décembre 2007 se tiendront à Yaoundé (Cameroun) les assises de la 5^e Session Ordinaire du Comité des Ministres ayant en charge les Ressources en Eau par la CICOS.

Je tiens à vous signaler que durant cette période, je représente la République Démocratique du Congo, notre pays, à la Grande Conférence sur les changements climatiques de Bali.

Au cours de ces travaux, des aspects techniques sur la Ratification de l'Additif à l'Accord instituant un Régime Fluvial Uniforme et créant la CICOS seront abordés pour une gestion rationnelle et une meilleure politique de l'intégration régionale de Ressources en Eau.

-/-

Avenue Papa Ileo (Ex- des Cliniques) n° 15 Kinshasa /Gombe
B.P. 12.248 1 E-mail :rdc_minev@yahoo.fr

Afin de jouir pleinement du droit du vote lors de ces assises, il est demandé au Conseiller chargé de Ressources en Eau de mon Ministère, le Professeur Alain BULUKU EKWAKWA d'être muni de la lettre de Plein Pouvoir.

Voudriez-vous instruire vos Services quant à cela.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre et Cher Collègue, l'expression de ma considération distinguée.

José ENDUNDO BONONGE

